



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Montpellier, le 27 novembre 2015

Mme l'Inspectrice d'académie – directrice académique
des services de l'éducation nationale de l'Hérault,

à

Monsieur le secrétaire départemental
du SE-UNSA 34

académie
Montpellier



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction des
ressources humaines

Service commun
des personnels enseignants
1^{er} degré

Dossier suivi par :
Florence BOUCARD

Téléphone
04 67 91 52 72

[Florence.boucard@ac-
montpellier.fr](mailto:Florence.boucard@ac-montpellier.fr)

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : absence de réunion de la commission de réforme de l'Hérault.
REF : V/L du 20 novembre 2015.

Monsieur le secrétaire départemental,

Par courrier ci-dessus référencé, vous avez appelé mon attention sur l'absence de réunion, depuis la rentrée 2015, de la commission de réforme départementale.

Comme vous l'indiquez, la responsabilité de l'organisation de ces réunions ne relève pas des attributions de l'éducation nationale. Toutefois, attentive aux conséquences que les reports successifs de cette commission pourraient avoir sur nos personnels, j'ai demandé à mes services d'être en contact permanent avec les services de la direction départementale de la cohésion sociale pour gérer au mieux de l'intérêt de nos enseignants les reports de date.

En conséquence, je suis en mesure de vous confirmer que la commission de réforme se tiendra le mardi 15 décembre. Toutes les mesures ont été prises pour instruire et présenter l'ensemble des dossiers prioritaires lors de cette réunion.

Veillez agréer, monsieur le secrétaire départemental, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspectrice d'académie - Directrice académique
des services de l'éducation nationale
de l'Hérault


Anne-Marie Filho